



LE JOURNAL DU MAZETIER

JANVIER 2011 – N°53



Comité de Quartier Russan – Terres de Rouvière...siège social : 1311, chemin de Russan 30000 NIMES
Site : www.ruster.fr

Le Président et les Administrateurs du Comité vous souhaitent une bonne et heureuse Année 2011.

EDITORIAL :

Après trois mois et demi d'hospitalisation, me revoilà près de vous dans notre beau quartier.

Je remercie tous ceux qui m'ont rendu visite, téléphoné, écrit ; cela remonte bien le moral ; grâce à vous et à tous ceux qui m'ont entouré, j'ai pu garder un bon moral.

Je remercie Pierre Marie CHAZE qui a dirigé notre équipe du Conseil d'Administration, et toute l'équipe pour le travail qu'elle a effectué dans une période aussi chargée en animations (lotos, fête des Aînés, Noël des Enfants, fête des Rois)

La Salle de l'Ambiance a été remplie pour chaque loto, les adeptes de ce jeu sont de plus en plus nombreux dans notre quartier ! Comme chaque année, nous avons attribué les bénéficiaires du dernier loto à une Association caritative, cette année : « Solidarité Sénégal ».

Le 18 décembre 2010, le goûter des Aînés a été une après midi très réussie avec les chanteurs du « DUO BACCARA ».

Friandises et jouets distribués par le Père Noël, spectacle de clowns et danses des jeunes sévillanes ont fait la joie de nos plus petits le 22 décembre 2010.

La fête des Rois qui a réuni 93 convives a été très appréciée avec l'animation des chanteurs « David et Jo Allan ».

Les prochains rendez vous de fête sont dans ce journal...

Nathalie PETTE abandonne « momentanément » le groupe gymnastique du Comité. Employée municipale, animatrice sportive spécialisée pour les séniors, Nathalie PETTE intervenait depuis 14 ans auprès des aînés de notre quartier. Deux fois par semaine le Lundi et le Vendredi elle dispensait à une vingtaine de participants les cours qui leur permettaient d'entretenir leur condition physique.

Grande sportive, amatrice de voyage et de treks dans tous les coins du monde, elle a obtenu une année sabbatique pour pouvoir pratiquer sa passion. Le 18 Février elle prendra le chemin de l'Amérique Latine et du Costa Rica, début d'un périple qui la conduira au Chili, en Argentine, au Pérou et en Uruguay, avant de nous revenir en 2012.

Ce vendredi 28 Janvier, ses élèves se sont réunis pour partager avec elle la galette des rois. En présence du vice-président du Comité, tous lui ont souhaité un excellent voyage, lui ont offert un petit cadeau en espérant la retrouver dans la salle de l'Ambiance dans un an.

Nous avons envoyé un courrier à Monsieur le Sénateur Maire le sollicitant pour l'intervention d'une remplaçante dans les mêmes conditions, pendant l'absence de Nathalie PETTE. Nous attendons une réponse.

Meilleurs vœux à tous pour cette année 2011 ; A bientôt.

Le Président, Bernard ASTIER

Responsable de publication : Bernard ASTIER

Ce numéro du Mazetier a été tiré à 1 300 exemplaires et distribué gratuitement auprès des habitants du quartier. Il est publié en édition numérique sur le site : www.ruster.fr

Assainissement non collectif (Fosses septiques) Dernières nouvelles

Une réunion s'est tenue avec le SPANC et les élus de Nîmes métropole, à Nîmes le 14 décembre 2010 :

Coordination : Pierre-Marie Chaze, André Carrière (Camplanier/UCQNM), Annie Courcelle (Bachhias Orchidée), Jacques Denis (Russan), Lionel François (Castanet), Jean-Noël Picard (Gazelle/rte d'Uzès), Maurice Robert (Saint Césaire), Claudine Schweyer (Villeverte)

Nîmes Métropole et SPANC : Gérard Rival, Sabine Martin, Robert Poudevigne, Chantal Reynaud.

Objet : Faire le point suite à la réunion du 28 octobre 2010 organisée par le SPANC avec des habitants classés « Points Noirs ».

Pierre-Marie Chaze rappelle l'importance d'une bonne information entre le SPANC et notre coordination, afin que l'on puisse renseigner au mieux les habitants de nos quartiers forts inquiets.

Au fur et à mesure des questions de la Coordination les représentants du SPANC et de Nîmes Métropole ont apporté des réponses claires. Voici l'essentiel de ce débat :

Quel est le nombre des diagnostics réalisés à ce jour ?

5360 étaient réalisés en septembre sur un total de 9600 sachant que tous les diagnostics seront terminés à la fin du 1^{er} semestre 2011. Actuellement 444 « Points Noirs » ont été identifiés.

Quels sont les critères pour définir un « Point Noir » ?

C'est l'Agence de l'Eau qui le décide en fonction des risques sanitaires. Exemple : forage à moins de 30 m, écoulement des flux sur une propriété voisine...

Dans quel délai la réhabilitation doit-elle être effectuée ?

Les subventions de l'agence de l'eau sont budgétées jusqu'à fin 2012, donc toutes les demandes déposées avant cette date, et agréées seront prises en compte.

Le délai de réalisation des travaux de mise en conformité à partir de l'acceptation par l'Agence de l'Eau est de 3 ans (cette limitation dans le temps est une exigence de l'Agence de l'Eau)

Pourquoi exiger encore une étude qui revient à plus de 500 € ?

L'Agence de l'Eau demande impérativement une étude de parcelle. Elle permettra de mieux définir la nature des travaux à prévoir.

Comment bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau ?

La demande se fait indirectement auprès de l'Agence de l'Eau, le dossier étant déposé au SPANC, qui vérifiera s'il est complet et conforme aux **exigences** de l'organisme financeur. Un devis des travaux est indispensable.

Quel est le montant des subventions possibles ? À Qui sont-elles réservées ?

Elles sont réservées uniquement aux « Points Noirs ».

Elles **s'élèvent** à 30% du montant HT dans la limite d'un coût-plafond de 7500 € de travaux, soit 2600 € environ. Ceci pour un assainissement **d'une maison** de 5 **pièces** principales maximum. Par **pièce** principale supplémentaire, on ajoute 1500 € HT au **coût-plafond**.

Combien de « Points Noirs » sont recensés actuellement ?

Les **labellisés** « satisfaisants » représentent 60 %, les autres cas, soit 40%, devant faire des travaux de mise en conformité parmi lesquels sont compris les 8% de « points noirs ».

50 demandes de subventions ont été prises en compte à ce jour sur le budget 2010, il en reste 20 en attente à prendre sur le budget 2011.

Combien coûte la demande de réhabilitation à déposer auprès du SPANC ?

127 € sachant que le SPANC peut fournir un devis type gratuit et réceptionnera les travaux gratuitement. (rappel : pour les nouvelles installations le coût est de 224 €).

Il est conseillé de faire établir plusieurs devis comparatifs comportant les mêmes clauses.

Existe-t-il des financements aidés sachant que la subvention de l'agence de l'eau ne couvre pas la totalité des dépenses de réhabilitation ?

Prêts à taux 0 et aide de l'ANAH (soumise à conditions de revenu)

Par ailleurs, plusieurs habitants de notre quartier se plaignent, soit de ne pas avoir été contrôlés, soit de l'avoir été mais de ne pas avoir reçu de rapport ou de ne pas avoir reçu la demande de paiement (de 97 euros) de la part du receveur municipal.

Dans tous les cas il convient de contacter le SPANC (04 66 02 55 95) en particulier pour ceux qui n'ont pas été contrôlés, sous peine de ne pouvoir bénéficier d'aide financière en cas d'installation défectueuse.

Je reste moi aussi à votre disposition au 06 31 97 57 34. Pierre Marie CHAZE

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE QUARTIER

Salle de l'Ambiance, 1311 chemin de Russan à NIMES

Vendredi 25 Février 2011, à 18h30.

Ordre du jour : Rapport moral et rapport d'activité 2010
Rapport Financier
Avis du vérificateur des comptes
Election au Conseil d'Administration

Débat avec les élus présents.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un apéritif convivial.

N.B : L'Assemblée Générale est un moment important de la vie de notre Comité, nous vous invitons à y participer nombreux et à y faire part de vos remarques et propositions.

Votre soutien nous est précieux.

Vous pouvez dès à présent vous acquitter de votre cotisation 2011

J'adhère au Comité de Quartier de Russan, Terres de Rouvière, etc... (cotisation 10 €)

Nom

Prénom.....

Adresse.....

Ci-joint un chèque à l'ordre du **Comité de Quartier de Russan**, à envoyer au **1311 chemin de Russan 30000 NIMES.**

Conseil de Quartier GARRIGUE NORD

Goudronnage chemin de Font Chapelle - entre Impasse du Frêne et Impasse du Rastel : effectué

Carrefour Russan – Tholozan - Traverse Font Chapelle La Planette : effectué

Réédification de la Source de Font Chapelle – les travaux vont être effectués prochainement

Rappel : Monsieur Thierry PROCIDA, Conseiller Municipal et Conseiller Général du Gard 2^{ème} canton, assurera sa prochaine permanence le lundi 14 février 2011 de 11h à 12heures, dans la Salle de l'Ambiance.
Prendre rendez vous à son Secrétariat au 04.66.76.51.41

=====

Rappel : Monsieur Jacky RAYMOND, adjoint au Maire, Président du Conseil de Quartier Garrigues Nord, assurera ses prochaines permanences les mardi 15 février, 17 mai et 11 octobre de 2011, de 14 h à 18 heures.
Prendre rendez vous à son Secrétariat au 04.66.76.51.69

Ces permanences n'ont aucun but politique. Nous invitons les élus de droite comme de gauche sans distinction, le Comité de Quartier se doit d'être et restera apolitique.

Le seul objectif recherché est d'améliorer les conditions de vie dans notre quartier et de résoudre les problèmes relevés par les habitants. Bien sûr, le Comité de Quartier est votre principal partenaire pour essayer de trouver des solutions à vos demandes. Nous pouvons aussi vous assister lors de vos rencontres avec les élus.

Ces précisions éviteront peut être toute confusion, tout amalgame. (Le Président, Bernard ASTIER)

Dates à retenir :

TRADITIONNEL REPAS DE PAQUES

Lundi 25 Avril 2011 avec Agneaux Pascals cuits à la broche
Après midi Dansant jusqu'à 19 Heures

GARRIGUE EN FETE

le 1^{er} mai 2011 au Clapas
1510 chemin des Rondes - NIMES

En partenariat avec l'Association « Le Cheval du Clapas » – le Comité Garrigue Nord – le Comité de la Planette et le Comité de Russan Terres de Rouvière ...

La Fête de la Garrigue, c'est aussi notre fête, venez nombreux !!!

GRAND VIDE-GRENIER – 8 H à 18 H

Samedi 14 mai 2011-Place de l'Ambiance-1311 chemin de Russan

Inscription emplacement : 8 euros (40 emplacements seulement)- s'inscrire impérativement au 06.31.97.57.34
Buvette et grillades frites à midi.

GRANDE FETE DU QUARTIER

Place de l'Ambiance 1311 chemin de Russan

Vendredi 27 mai 2011 à partir de 18 h30

Grand Concert en soirée avec « **RICOUNE** » suivi d'un bal.

Et bien sûr samedi 28 mai un grand programme de 11 heures à minuit.

VOISINS RENCONTRES ET CONVIVIALITE

Samedi 4 Juin 2011 à partir de 11h30

Chemin de Font Chapelle sur l'esplanade de l'Ancienne Source, (après le n°1112). Le Comité fournit les tables et les chaises. Chacun apporte son panier et il est conseillé de partager. Venez nombreux et emmener vos Amis ! Cette journée concerne tous les habitants du Quartier, depuis le départ du chemin des Limites, en passant par le chemin de Pareloup, jusqu'au bout du chemin de Tholozan, sans oublier les autres chemins et impasses. En cas de mauvais temps le repas sera pris dans la Salle du Comité, 1311 ch. de Russan

FETE de la MUSIQUE

Mardi 21 juin 2011 à partir de 18h30

Au repas : Moules - Frites et Soirée animée par Gérard



Cette photo a été prise dans notre quartier. Pouvez-vous la situer avec précision ? Réponse dans le prochain mазetier.

Dans le dernier n°52, la photo représentait une belle entrée en pierres dans le chemin de Pareloup.

Dès à présent préparez vos entrées, vos façades pour le concours du « Quartier fleuri »

Même si vous ne voulez pas participer au concours, ce serait sympathique que nos entrées soient fleuries.